



# Référentiels d'ostéopathie animale

---

Première partie  
**Référentiel d'activités professionnelles**

Version 1.1  
Janvier 2012





## Préambule

L'ostéopathie est l'art de diagnostiquer et de traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité tissulaire. L'ostéopathe animalier est donc un professionnel de la santé animale. Même si son domaine d'intervention se limite à l'usage de ses perceptions sensorielles et à des manipulations de l'animal, il s'insère dans le réseau des praticiens susceptibles d'intervenir sur un animal. A ce titre, l'ostéopathe est **un biologiste, un thérapeute et gère une clientèle.**

L'ostéopathe animalier est un biologiste. A ce titre, il connaît :

- le fonctionnement de l'organisme sain. Il a des bases de biologie cellulaire, et il dispose d'un cadre de références solide en biologie des organismes, dans toutes les disciplines qui la constituent, notamment chez les espèces domestiques ;
- et son environnement, notamment les éléments d'élevage, d'alimentation et de bien-être.

L'ostéopathe animalier est un thérapeute dans son domaine d'intervention, et peut intervenir dans toutes les espèces de Vertébrés. A ce titre, il participe à la gestion de la santé animale et dispose des bases nécessaires de pathologie animale et de santé publique pour savoir quand référer à un vétérinaire. C'est un élément fondamental de sa responsabilité professionnelle. Il connaît :

- les principales causes des affections animales ;
- les principaux mécanismes de défense de l'organisme (douleur, inflammation, fièvre, coagulation, réactions immunitaires) et leurs limites ;
- les moyens de diagnostic : propédeutique académique et ostéopathique, sémiologie ostéopathique ;
- les moyens de les prévenir et de les traiter par ostéopathie ;
- et les moyens de s'en informer au long de sa carrière : anglais, information scientifique et technique.

Enfin, l'ostéopathe animalier gère une clientèle. A ce titre, il connaît :

- la gestion d'un cabinet de groupe ou individuel ;
- les relations avec le client ;
- la protection animale ;
- la législation professionnelle dont le code de déontologie de l'ostéopathe animalier.



# Activités de diagnostic et de traitement ostéopathique

## Recueillir l'anamnèse et les commémoratifs

- Recueillir le(s) motif(s) de consultation
- S'informer sur l'animal, son histoire et ses antécédents médicaux et/ou chirurgicaux
- S'informer sur le(s) motif(s) de consultation : circonstances d'apparition, évolution.
- Appréhender le contexte socio-affectif et socio-économique dans lequel s'insère l'animal

## Réaliser un examen clinique

- Réaliser une inspection visuelle complète, statique et dynamique
- Effectuer une palpation attentive

## Etablir un diagnostic

- Identifier les dysfonctions
- Etablir le tableau clinique
- Etablir un diagnostic différentiel
- Identifier les affections d'exclusion et/ou les limites de son champ d'intervention ou de compétences
- Le cas échéant, référer l'animal

## Mettre en place le traitement

- Choisir la technique appropriée à la dysfonction de mobilité observée en tenant compte du patient et de son contexte global
- Effectuer la mobilisation ou la manipulation choisie
- Evaluer l'efficacité de la technique utilisée et, le cas échéant, s'adapter

# Activités relationnelles et de communication

## Prendre en charge efficacement un client

- Recevoir le client de façon adaptée, l'écouter et le questionner efficacement
- Etablir et maintenir une relation de confiance
- Informer le client de l'état de l'animal et du diagnostic établi
- Proposer et expliquer le traitement ostéopathique
- Présenter les alternatives au traitement ostéopathique
- Délivrer les conseils d'accompagnement

## Collaborer avec les autres professionnels de santé

- S'insérer localement et régionalement dans un réseau de partenaires professionnels
- Rédiger un compte-rendu en vue de référer un cas
- Référer de façon optimale et circonstanciée un cas ne relevant pas d'un traitement ostéopathique

# Activités de gestion de clientèle

## Gérer le planning de rendez-vous et de consultations

- Organiser l'accueil téléphonique
- Organiser la gestion de son agenda, y compris les gardes et astreintes éventuelles

## Effectuer la gestion administrative et comptable du cabinet

- Effectuer le suivi électronique des dossiers des clients
- Effectuer les opérations comptables réglementaires
- Effectuer les démarches administratives réglementaires et effectuer les tâches correspondantes
- Réaliser le suivi et l'entretien immobilier et matériel du cabinet

## Effectuer, le cas échéant, la gestion des ressources humaines

- Gérer le personnel

## Autres activités professionnelles

### Se former tout au long de la vie

- Assurer et planifier sa formation continue
- Participer, le cas échéant, à des opérations de formation initiale ou continue en tant que formateur

### Participer à la vie professionnelle

- Participer à la vie professionnelle associative et/ou syndicale



# Référentiels d'ostéopathie animale

## 1. Référentiel d'activités professionnelles

Ont participé à l'élaboration de référentiel de compétences en ostéopathie animale les groupes suivants :

- le groupe E.V.F. [écoles vétérinaires françaises]
- Oniris [Ecole nationale vétérinaire, agro-alimentaire et alimentaire Nantes Atlantique]
- le comité d'organisation et de formation du diplôme inter-écoles d'ostéopathie vétérinaire
- l'association VETOSTEO
- l'association des ostéopathes animaliers européens [O.A.E.]
- l'Union Fédérale des Ostéopathes de France [U.F.O.F.]

représentés par les personnes suivantes - par ordre alphabétique :

Gilles Botbol, *ostéopathe animalier* [O.A.E.]

Patrick Chêne, *docteur vétérinaire & Ostéopathe D.O., pratiquant l'ostéopathie animale*

Claire Douart, *docteur vétérinaire, maître de conférence en Anatomie Comparée à Oniris*

Amélie Gardelle, *ostéopathe animalier* [O.A.E.]

Marc Gogny, *docteur vétérinaire, professeur en Pharmacologie à Oniris*

Thierry Le Men, *ostéopathe D.O. pratiquant l'ostéopathie animale* [U.F.O.F.]

Anne Sophie Parot, *ostéopathe animalier* [O.A.E.]

La coordination et la mise en forme finale a été assurée par le Pr Marc Gogny.